

Inégalités de genre dans la ville et au-delà

Testez vos connaissances

Ce quizz est proposé par l'ICI - Institut des Cultures d'Islam en collaboration avec l'association Womenability, à l'occasion de l'exposition Les Intruses de l'artiste Randa Maroufi.

Womenability est une association loi 1901 fondée en 2015, portant des valeurs féministes, engagées et inter-sectionnelles. Elle s'attache à créer des solutions concrètes pour un urbanisme plus durable et inclusif pour toutes et tous. Womenability accompagne à la fois les acteurs et actrices des villes françaises et leurs homologues européens et internationaux, mais aussi des institutions culturelles.

La ville est le terrain de pratiques quotidiennes, différentes entre les hommes et les femmes, en termes d'usages dans l'espace public, mais aussi de ressentis.

Ce quizz présente les inégalités dans l'occupation de l'espace public, le sentiment d'insécurité, les déplacements, les activités dans la ville...

Le rapport à l'occupation et au partage de l'espace se construit dès l'enfance, notamment à l'école où il est déjà déséquilibré entre garçons et filles.

**Démarrez
le quizz**

PARTIE 1:

Occupation genrée de l'espace public

QUESTION 1:

En moyenne, quelle part (en %) de l'espace prend un terrain de foot dans une cour de récréation ?

A- 30%

B- 60%

C- 80%

**Découvrez
la réponse!**

PARTIE 1:

Occupation genrée de l'espace public

RÉPONSE C: 80%

Dans les cours d'école, le terrain de football occupe la grande majorité de l'espace. Or, ce terrain est presque uniquement utilisé par des garçons: les filles s'adonnent quant à elles à de « petits jeux » (marelle, corde à sauter...) ou à des activités sur place (discussions, jeu de cartes, jeu de société etc.). Les garçons et les filles n'occupent pas la même part de l'espace, ce qui crée une hiérarchie spatiale. La chercheuse et géographe du genre, Edith Maruéjols, explique que « les garçons évoluent dans un espace central non mixte pour jouer au foot » tandis que les filles sont généralement en périphérie, leurs aires de jeux étant limitées, et leurs activités plus statiques.

Cette inégale occupation de l'espace se poursuit dans l'espace public. En effet, à l'adolescence les jeunes filles y sont bien moins présentes que les garçons, pour différentes raisons: le sentiment d'insécurité dans l'espace public, la limitation de leurs sorties par l'entourage, mais aussi l'absence d'espaces de loisirs et de sports pensés pour leur socialisation; les infrastructures de sport et de loisirs destinés à cette tranche d'âge sont majoritairement occupés par les garçons comme dans la cour d'école. Ainsi, à l'école, dès les premières années, les filles apprennent à ne pas occuper une place centrale au sein du territoire de la cour, occupée par les garçons, ce qui se prolonge à l'adolescence au sein des infrastructures sportives urbaines.

Suite
du quizz

PARTIE 1:

Occupation genrée de l'espace public

QUESTION 2:

Quelle part des infrastructures municipales de loisirs et de sport (terrains multisports, piscines municipales, skate-park...) pour les 8-20 ans profite majoritairement aux garçons?

A- 55%

B- 65%

C- 75%

**Découvrez
la réponse!**

PARTIE 1:

Occupation genrée de l'espace public

RÉPONSE C:

75% des infrastructures de sport et de loisirs à destination des jeunes sont majoritairement utilisées par des garçons.

Bien que ces infrastructures ne soient pas fermées aux filles, ces dernières les fréquentent peu. Elles peuvent être dissuadées de les fréquenter, se sentant illégitimes à utiliser ces équipements publics, voire en ayant peur des groupes de garçons. La chercheuse Édith Maruéjols et le chercheur Yves Raibaud, expert et experte en géographie du genre, ont montré que 100% des utilisateurs des city stades sont des hommes/garçons, 95% dans les skateparks.

Ainsi, ce qu'une ville ou une collectivité territoriale choisit de financer comme équipement public a un impact sur l'occupation de l'espace urbain. Ce sont ses choix budgétaires qui peuvent renforcer les inégalités ou les corriger. Il existe peu de lieux et commodités publiques où les jeunes filles et femmes sont nombreuses à se rencontrer et à profiter de l'espace public. On dit même en général que les femmes s'occupent dans la ville, tandis que les hommes occupent la ville. En effet, ces derniers stationnent davantage, flânent, s'asseyent sur un banc, alors que les femmes restent rarement inactives et seules dans la rue. Ces usages de l'espace public sont à prendre en compte lorsque l'on finance des infrastructures et équipements publics.

**Suite
du quizz**

PARTIE 1:

Occupation genrée de l'espace public

QUESTION 3:

Dans les trajets du quotidien, les femmes sont plus nombreuses à accompagner les enfants et les personnes âgées (pour des soins, pour aller ou revenir de l'école, pour des activités extra-scolaires etc.).
Quelle part de ces accompagnements réalisent-elles ?

A- 60%

B- 75%

C- 90%

**Découvrez
la réponse!**

PARTIE 1:

Occupation genrée de l'espace public

RÉPONSE B:

75% des accompagnements d'enfants et de personnes âgées sont réalisés par des femmes (emmener à l'école, chez le médecin...).

Elles sont donc majoritaires parmi les aidants familiaux (personne s'occupant quotidiennement d'un proche dépendant, en situation de handicap ou malade et quel que soit son âge). De plus, les tâches domestiques et les activités du "care" (terme anglais désignant l'ensemble des pratiques qui apportent soin, hygiène, attention à autrui, aux enfants par exemple) sont réalisées encore très largement par les femmes.

Ces rôles sociaux genrés ont un impact important sur les déplacements des femmes et des hommes et impliquent des usages différents de l'espace public. Les déplacements des femmes sont généralement plus complexes que le simple trajet domicile-travail. Leurs trajets ne sont pas directs d'un point à un autre, mais comportent des arrêts multiples, (démarches administratives, visite à un proche dépendant, accompagnement d'enfants, courses...). Il s'agit de "boucles de déplacement" - trajets comportant plusieurs arrêts - plus coûteuses en temps et en argent.

Ainsi, femmes et hommes ne sont pas présentes et présents dans les mêmes espaces de la ville: les femmes sont davantage repérables aux sorties d'école, dans les squares et parcs avec les enfants, et en mouvement près des commerces. Les hommes investissent davantage les places centrales, les bancs, les infrastructures de sport, les terrasses de bars et cafés. Les femmes traversent l'espace public, d'un point A à un point B, et les hommes l'occupent et en profitent, en s'y sentant en sécurité.

PARTIE 2:

Sentiment d'insécurité dans l'espace public

QUESTION 4:

En France, combien d'usagères de transports en commun ont déjà été victimes au moins une fois dans leur vie de harcèlement sexiste ou d'agression sexuelle ?

- A- 100%**
- B- 50%**
- C- 80%**

**Découvrez
la réponse!**

PARTIE 2:

Sentiment d'insécurité dans l'espace public

RÉPONSE A:

100% des femmes.

Et dans plus de 50% des cas l'agression intervient avant les 18 ans, les jeunes femmes étant majoritaires parmi les victimes de violences sexistes et sexuelles dans l'espace public.

Les situations de harcèlement de rue vécues ou la peur de les vivre, font parfois de l'espace public un lieu hostile et menaçant pour les femmes.

Les transports sont des terrains où sévissent de nombreuses incivilités et agressions à l'égard des femmes. Ainsi, le sentiment d'insécurité que génère l'espace public nourrit un schéma de société dans lequel les hommes sont légitimes à l'extérieur, et les femmes à l'intérieur, dans l'espace privé.

Le harcèlement sexiste crée un sentiment d'illégitimité des femmes dans l'espace public, qui est encore plus fort lorsque celles-ci sont seules et/ou jeunes. Les publicités sexistes et objectivantes, présentes en abondance dans l'espace public, nourrissent par ailleurs la représentation de ces femmes comme objet de désir.

Source: Lieber Marylène, *Genre, violence et espace public. La vulnérabilité des femmes en question*, 2008

**Suite
du quizz**

PARTIE 2:

Sentiment d'insécurité dans l'espace public

Si les femmes sont les plus utilisatrices des transports en communs (65% des utilisateurs et utilisatrices), elles y vivent des situations hostiles de manière récurrente.

QUESTION 5:

Combien de personnes qui circulent à pied la nuit sont des femmes?

- A- 1 personne sur 2**
- B- 1 personne sur 5**
- C- 1 personne sur 10**

**Découvrez
la réponse!**

PARTIE 2:

Sentiment d'insécurité dans l'espace public

RÉPONSE B:

1 sur 5

Le sentiment d'insécurité dans l'espace public est plus important chez les femmes, ce qui crée une expérience différente de la ville par rapport à celle des hommes, notamment la nuit. Le manque d'éclairage public, ainsi que la moindre fréquentation des rues et des transports la nuit participent à augmenter le sentiment d'insécurité des femmes, pouvant entraîner une limitation de leurs déplacements la nuit. Le nombre de femmes présentes dans l'espace public est 5 fois moins important la nuit que le jour.

D'autre part, les femmes qui sortent la nuit mettent en place de nombreuses stratégies afin de se protéger : sortie en groupe, itinéraire réfléchi afin d'éviter certains lieux, retour en taxi plutôt qu'en transports en commun, choix vestimentaires spécifiques... L'occupation de l'espace public la nuit est plus inégalitaire qu'en journée.

Cet inégal accès à l'espace public la nuit est encore plus important dans le cas des jeunes filles, qui se voient dissuader de sortir la nuit par l'injonction à la prudence émanant de leur entourage. Par rapport aux jeunes garçons, elles ont donc moins d'opportunités d'expériences de prise en autonomie et d'émancipation puisque la mobilité, de nuit ou de jour est un vecteur de liberté majeur.

Source Yves Raibaud, *Lire la ville avec les lunettes du genre*, Forum urbain, Université de Bordeaux

Suite
du quizz

PARTIE 3:

Enjeux de pouvoir

QUESTION 6:

**En 2020, quel pourcentage
des mairies en France sont dirigées
par une femme mairesse ?**

A - 35%

B - 12%

C - 20%

**Découvrez
la réponse!**

PARTIE 3: Enjeux de pouvoir

RÉPONSE C:

**En France, 20% des mairies sont dirigées par une femme depuis 2020.
Dans le monde, le pourcentage de femmes mairesses est de 10% et de 15% en Europe**

Or, les individus détenant le pouvoir politique local exercent une influence sur le choix des aménagements urbains, l'allocation des ressources, ainsi que la prise en compte ou non des inégalités dans la ville.

Ainsi, la parité en politique est un moyen de faire émerger les enjeux du genre dans la ville et les inégalités que les femmes vivent, mais également de montrer à d'autres femmes qu'elles peuvent également assumer ces rôles.

PARTIE 3:

Enjeux de pouvoir

QUESTION 7:

Quelle est la part de femmes députées
à l'Assemblée nationale ?

A- 22%

B- 37%

C- 48%

**Découvrez
la réponse!**

PARTIE 3:

Enjeux de pouvoir

Réponse B: **37,3% en 2022**

Les espaces publics peuvent aussi être les espaces politiques, dans lesquels sont discutées et décidées des mesures concernant l'ensemble des citoyens et des citoyennes. Supposément accessibles à toutes et tous ces lieux de pouvoir sont en réalité très peu représentatifs de la population. En effet, la majorité des députés sont des hommes caucasiens issus de catégories socio-professionnelles cadres et professions intellectuelles supérieures. L'Assemblée nationale est donc un espace très masculin et privilégié. Si lors des élections législatives, les partis sont incités à respecter la parité, la plupart ne présentent tout de même pas 50% de candidates. Les partis se voient donc appliquer une retenue financière.

Ainsi, en 2022, la parité n'était toujours pas atteinte, la proportion de femmes députées à l'Assemblée s'élevant à 37,3%. En 2002, elles représentaient à peine 12% et en 1973, 1,5%.

Dans ces lieux de pouvoir, le sexisme et les inégalités de genre sont également présents. Par exemple, lors d'une séance à l'Assemblée nationale en 2012, Cécile Duflot, portant une robe, a été sifflée par des confrères députés.

Zoom sur la parité pour chaque mode de scrutin:

Pour les élections législatives, la loi prévoit une égalité facultative: les partis qui ne présentent pas 50% de candidats de chaque genre doivent payer une amende.

À l'inverse, les scrutins de liste se voient appliquer l'obligation de parité.

Ainsi, pour les municipales des communes de plus de 1000 habitants, les listes doivent être composées alternativement d'un candidat de chaque genre. Néanmoins, les femmes sont moins souvent en tête de liste que les hommes, c'est pourquoi davantage d'hommes sont maires. Pour les communes de moins de 1000 habitants, il n'y a aucune réglementation sur la parité. Pour les élections des adjoints au maire élus par le conseil municipal, la loi oblige la parité de nombre, mais sans alternance. Les élections régionales fonctionnent aussi selon un scrutin de liste paritaire en alternance. Enfin, les conseillers départementaux sont élus au scrutin binominal à deux tours. Les binômes sont obligatoirement composés d'un homme et d'une femme, permettant une parité dans le conseil.

PARTIE 3:

Enjeux de pouvoir

QUESTION 8:

En 2020, quel pourcentage d'expertes sont invitées dans les médias français ?

A- 32%

B- 41%

C- 54%

**Découvrez
la réponse!**

PARTIE 3:

Enjeux de pouvoir

RÉPONSE B:

41% d'expertes sont invitées dans les médias français en 2020. En 2014, elles n'étaient que 30% selon le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

Face à ce constat et pour mettre un terme à la fausse idée selon laquelle il n'y a pas de femmes expertes, en 2012 est créé le premier Guide des expertes version papier qui devient numérique en 2015, en partenariat avec Radio France et France Télévision. Le site propose une base de données de femmes chercheuses, cheffes d'entreprise, présidentes d'associations ou responsables d'institutions... et recense quatre profils d'expertes: Métier, Recherche, Société civile ou Journaliste.

Toutefois, malgré la hausse de la représentation des femmes expertes dans les médias ces dernières années, les périodes de crise sont marquées par un retour en arrière important.

Ainsi, la couverture médiatique de la crise du covid a été caractérisée par une surreprésentation des experts masculins, surtout au début. La part des expertes à la télévision et à la radio est en effet passée de 38% sur l'année 2019 à 20% pendant le confinement, selon le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA); descendant à 9% d'expertes en mars 2020, selon un rapport de France Télévision.

D'autre part, les femmes expertes sont moins interrogées sur certains domaines comme la santé, la politique, le sport et surtout le monde des affaires, et davantage présentes pour les sujets d'éducation ou de culture.